

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/5679
2 mai 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'ORGANISATION ET LE
FONCTIONNEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEES
DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Etablissement de la Force

1. Dans mon rapport du 26 mars 1964 (S/5593/Add.3), j'ai informé le Conseil de sécurité que la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre deviendrait opérationnelle, aux fins de la résolution du 4 mars du Conseil, le 27 mars à 0500 heures, lorsque le général de corps d'armée P. S. Gyani, Commandant de la Force, en prendrait le commandement. A cette date, la Force se composait des contingents du Canada et du Royaume-Uni. Les éléments avancés des contingents suédois et finlandais sont arrivés à Chypre le 28 mars. Les contingents sont ensuite arrivés aux dates suivantes :

Contingent suédois	10-14 avril
Contingent irlandais	19/20 avril
Contingent finlandais	25-30 avril

Le quartier général de la Force s'est organisé progressivement, sur une base internationale, depuis le 27 mars.

Composition de la Force

2. Au 30 avril 1964, l'effectif de la Force était le suivant :

Militaires

Autriche	10
Canada	1 087
Finlande	1 000
Irlande	636
Royaume-Uni	2 719
Suède	889
Total	<u>6 341</u>

Police

Autriche	28
Total général	<u>6 369</u>

En outre, un contingent danois d'environ 1 000 officiers, sous-officiers et hommes de troupe est attendu pour le mois de mai, ainsi qu'un hôpital de campagne autrichien de quelque 54 hommes. Environ 70 Suédois de l'ONUC devraient venir grossir le contingent suédois d'ici le milieu du mois de mai. Compte tenu de ces divers apports et d'une réduction correspondante du contingent du Royaume-Uni, la Force atteindra à peu près son effectif prévu de 7 000 hommes.

Déploiement de la Force

3. La Force est déployée à Chypre comme suit :

Zone de Nicosie

Q.G. Force (international)

Q.G. Zone de Nicosie (essentiellement canadien avec des représentants des contingents du commandement)

Contingent canadien

Contingent finlandais

Contingent du Royaume-Uni (moins un bataillon, une compagnie et deux escadrons d'automitrailleuses)

Contingent autrichien (hôpital de campagne), quand il arrivera

Zone de Paphos

Contingent suédois

District de Famagouste

Contingent irlandais

District de Larnaca

Un bataillon et un escadron d'automitrailleuses du contingent du Royaume-Uni

District de Limassol

Un escadron d'automitrailleuses et une compagnie du contingent du Royaume-Uni

Les détails du déploiement de la Force sont indiqués sur la carte ci-jointe.

Police de la Force

4. L'expérience a déjà montré que la Force, pour s'acquitter de sa tâche, a besoin d'un élément de police. Les attributions de cette police sont les suivantes :

- a) Etablir la liaison avec la police chypriote;
- b) Accompagner les patrouilles de police chypriotes chargées d'assurer la police de la circulation (contraventions au code de la route et autres);

/...

- c) Constituer des postes de police des Nations Unies dans certaines zones névralgiques, à savoir les zones où la situation est tendue et pourrait être améliorée par la présence d'éléments de police de la Force;
 - d) Observer la façon dont la police locale fouille les véhicules aux barrages routiers;
 - e) Enquêter sur les incidents mettant aux prises des Chypriotes turcs et des Chypriotes grecs;
 - f) Procéder en cas de besoin à des enquêtes spéciales.
5. Pour cette mission de police, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suède ont été pressentis officiellement, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande officieusement. Jusqu'à présent, l'Autriche a fourni un élément de police de 28 hommes qui est devenu opérationnel le 14 avril 1964. La Suède a accepté de fournir un élément de 40 hommes qui doit arriver à Chypre le 5 mai. Le Danemark et la Nouvelle-Zélande ont accepté en principe de fournir du personnel de police, sous réserve de certains arrangements administratifs à préciser. L'Australie a promis de s'efforcer d'envoyer un détachement de police de 40 hommes comme le Secrétaire général le lui avait demandé. La Finlande, l'Irlande et le Royaume-Uni ont déclaré ne pas pouvoir fournir le personnel demandé. Le Canada n'a pas encore fait connaître sa réponse. On se propose de doter la Force d'un élément de police de 200 hommes.

Appui logistique

6. La Force reçoit son appui logistique surtout du Royaume-Uni avec l'appui des contingents nationaux et des Nations Unies. Les avions qui ont amené les contingents à pied d'œuvre ont été soit des avions de l'armée de l'air des Etats-Unis, soit des avions affrétés.

Appui aérien

7. L'élément aérien de la Force se compose de 6 avions chargés de missions d'observation, de 6 hélicoptères de reconnaissance et de liaison et de 4 avions de transport de troupes, de ravitaillement et d'évacuation, tous fournis par le Royaume-Uni.

/...

La situation à Chypre depuis le 27 mars

8. Au moment où la Force des Nations Unies est devenue opérationnelle, la situation à Chypre était relativement calme bien qu'il y eût eu une série d'incidents graves à Ktima du 7 au 10 mars et à Ghaziveran le 19 mars. Dans les villes de Nicosie et Larnaca, une ligne de démarcation (la "ligne verte") avait été tracée entre les deux communautés et était surveillée par des postes de la force mixte britannique de maintien de l'ordre. La route et le col de Kyrenia étaient contrôlés par les Chypriotes turcs et le bataillon de l'armée régulière turque était déployé de part et d'autre de la route de Kyrenia, au nord de Nicosie. Les deux camps avaient aménagé des barrages routiers en bien des endroits de l'île et les déplacements étaient strictement limités. En outre, une grande partie des industries locales et des exploitations minières avaient suspendu le travail.

9. La première semaine qui s'est écoulée depuis le moment où la Force des Nations Unies est devenue opérationnelle a été généralement calme, exception faite de quelques incidents relativement peu importants au cours desquels des coups de feu ont été échangés. Quelques barrages routiers ont été enlevés et un sentiment d'optimisme prudent régnait. A plusieurs reprises, les troupes des Nations Unies ont essuyé des coups de feu et, dans trois cas, elles ont riposté pour se défendre. Aucun de ces incidents n'a causé de morts ou de blessés.

10. Le 4 avril, une fusillade a éclaté sur la côte nord-ouest de Chypre en un endroit connu sous le nom de Tilliria où des villages occupés par des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs sont contigus les uns aux autres et, pour s'assurer la maîtrise d'une colline d'importance capitale entre les villages de Mansoura et Kokkina, des groupes ont engagé un combat qui s'est ensuite étendu le long de la route Morphou-Xeros-Kokkina-Polis. La Force des Nations Unies s'est employée sans relâche à mettre fin au combat et, en diverses occasions, les troupes des Nations Unies ont essuyé le feu des deux parties et ont dû riposter. Ce n'est que le 8 avril, après des négociations prolongées tant sur place qu'à Nicosie, et l'occupation par la Force de points disputés, que la tension s'est finalement atténuée dans la zone et que la route longeant la côte nord-ouest et ouest de l'île a été de nouveau ouverte à la circulation.

/...

11. A Nicosie même, il y a fréquemment des échanges de coups de feu et la tension s'accroît et décroît dans la ville en rapport avec les incidents. Mais il n'y a pas eu de rencontres militaires d'importance au cours du mois. Le 16 avril, les forces chypriotes grecques ont commencé à renforcer leurs positions défensives autour du Ledra Palace Hôtel, ce qui a amené les forces chypriotes turques, qui, quelques jours plus tôt, avaient aménagé un poste entouré de sacs de sable et creusé une tranchée, à renforcer aussi leurs défenses dans la même zone. Du 16 au 18 avril, les Chypriotes grecs et turcs ont renforcé leurs défenses et édifié des positions fortifiées dans la zone du Ledra Palace Hôtel. Un barrage routier sans importance a été enlevé après que le général Gyani fut intervenu auprès du président Makarios. Le général Gyani et les deux parties sont convenus à titre provisoire d'enlever toutes les fortifications dans une zone de un mille carré autour du Ledra Palace Hôtel, mais l'accord n'a pas été confirmé du côté turc et n'est pas entré en vigueur.

12. Le 10 avril, les forces chypriotes grecques ont commencé à se concentrer dans le secteur du village de Pano Dhikomo au nord de Nicosie. Les positions chypriotes grecques et chypriotes turques ont échangé des coups de feu, qui se sont poursuivis bien que des patrouilles des Nations Unies soient intervenues et se soient efforcées d'arranger un cessez-le-feu. Des combats sporadiques se sont poursuivis dans ce secteur pendant une dizaine de jours. Le 25 avril, les forces chypriotes grecques ont déclenché une offensive contre les positions turques à l'ouest de la route de Kyrenia, en direction du château Saint-Hilarion. Les combats ont pris fin dans ce secteur le 29 avril quand le président Makarios a déclaré qu'il avait atteint son objectif. Les Chypriotes turcs ont alors donné l'assurance qu'ils n'ouvrirraient le feu que s'ils étaient attaqués. Les combats ont connu une accalmie dans cette zone le 29 avril, mais il y a eu des coups de feu sporadiques à l'est et à l'ouest du col.

13. Une tension considérable avait régné dans le village mixte de Ayios Theodoros et des coups de feu avaient été échangés, mais le 22 avril, par suite d'un malentendu provoqué par la célébration du Bayram, au cours de laquelle des Chypriotes turcs ont tiré des feux d'artifice dans le village et tiré des coups de feu en l'air, un détachement des forces chypriotes grecques a pénétré dans la zone. La tension s'en est trouvée accrue et les deux parties ont échangé des coups de feu.

/...

14. Cette brève récapitulation des incidents montre que, dans bien des cas, la Force des Nations Unies a amené la conclusion de cessez-le-feu et atténué la tension, en négociant et, à l'occasion, en s'interposant entre les combattants. Souvent, des incidents mineurs qui se produisent tous les jours ont été empêchés de dégénérer en des échanges de coups de feu et des rencontres plus graves par l'intervention personnelle des commandants sur place et par leurs négociations avec les notables des deux parties dans le secteur.

Pertes

15. Les pertes des deux camps signalées à la Force des Nations Unies pour la période du 27 mars au 27 avril sont les suivantes :

Chypriotes grecs 7 tués 13 blessés

Chypriotes turcs 14 tués 15 blessés

Il y a lieu de noter que sur les 21 morts, trois Chypriotes grecs et huit Chypriotes turcs ont été tués dans le combat tout récent du col de Kyrenia. Jusqu'ici, un seul soldat de la Force des Nations Unies a été légèrement blessé par un coup de feu. Cent soixante-trois cas d'échanges distincts de coups de feu ont été signalés à la Force des Nations Unies durant la période.

16. En outre, les Chypriotes turcs ont signalé à la Force des Nations Unies, sans que celle-ci n'ait pu vérifier les faits, que depuis le 27 mars, 36 Chypriotes turcs auraient disparu. Selon les Chypriotes turcs, la plupart de ces personnes auraient été arrêtées par la police au cours de vérifications effectuées par elle sur les routes. Des listes de ces personnes et l'exposé des circonstances dans lesquelles elles ont disparu, telles qu'elles ont été signalées à la Force, ont été communiqués au gouvernement, aux chefs de la police et à la Croix-Rouge internationale.

Conclusion

17. Bien que les accrochages sérieux aient pu être soit évités, soit circonscrits, la situation d'ensemble, dans l'île, ne s'est pas sensiblement améliorée depuis un mois. Un climat de suspicion et un manque total de confiance mutuelle dominent les relations entre les deux grandes communautés et entretiennent la tension qui, de temps à autre, est accentuée par des actes de violence et de harcèlement. Devant cette situation, le rôle de la Force est

/...

exceptionnellement délicat : que la Force prenne des initiatives constructives ou au contraire qu'elle se garde d'intervenir, son attitude est inévitablement, et invariablement, mal interprétée par l'un ou l'autre des deux camps.

18. Le tiers de la période de 3 mois que le Conseil de sécurité, dans sa résolution du 4 mars 1964, a envisagée pour le mandat de la Force s'est maintenant écoulé. Lorsqu'on en sera au milieu de cette période, la Force, on l'a vu, aura atteint son effectif prévu de 7 000 hommes. Les problèmes que l'établissement de la Force a posés tant au Secrétaire général qu'aux gouvernements participants ont déjà été décrits et sont fort complexes. Il importe de toute évidence que les membres du Conseil de sécurité se préoccupent sans plus attendre de la situation future à Chypre du point de vue de ses conséquences pour la Force.

